

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>17<sup>eme</sup></b>
Nom de site	AVENUE DES TERNES	Numéro	T15921
Adresse du site	<b>3 avenue des Ternes</b>	Hauteur	R+7 (28m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Privé : Syndicat de copropriété</b>	Destination	Habitation
Type d'installation	<b>Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>2013</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>08/03/2021</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>08/05/2021</b>

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orienté vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Plus de 5m en dessous de l'antenne	Vis-à-vis (25m)	R+5, R+6
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 5V/m - 120° < 4V/m - 240° < 3V/m <b>5G (3500) : 0° &lt; 2V/m - 120° &lt; 2V/m - 240° &lt; 2V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	<b>29.50m (azimut 0°) / 31.50m (azimut 120° et 240°)</b>		

#### Incidence visuelle

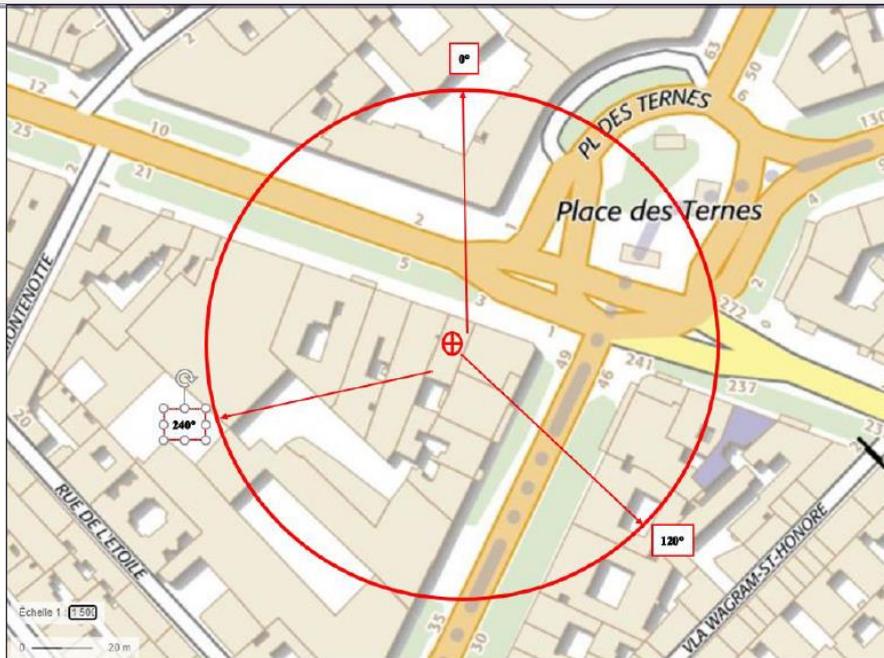
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 240°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

#### **Date :**

#### **Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

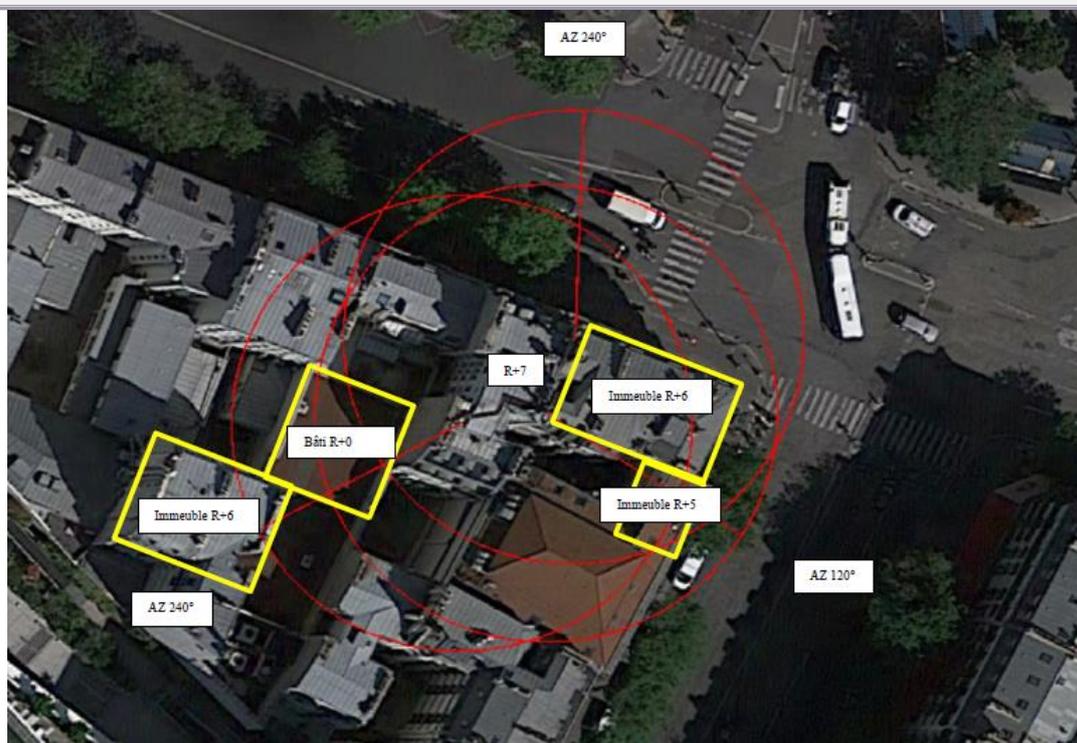
Avis Mairie d'arrondissement :	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	<input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Aucun établissement sensible dans un rayon de 100 m

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100 MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 3 avenue DES TERNES 75017 PARIS-17E\_\_ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	19.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation pour la 5G (3500MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 3 avenue DES TERNES 75017 PARIS-17E\_\_ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	22.5 m

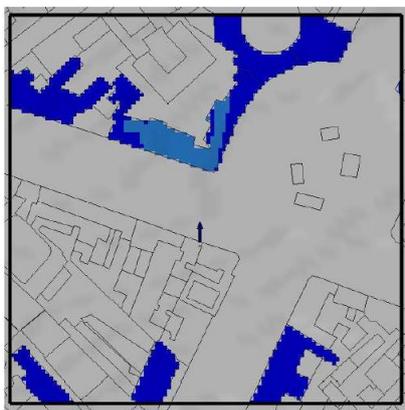
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

a. Azimut 0°

b. Azimut 120°

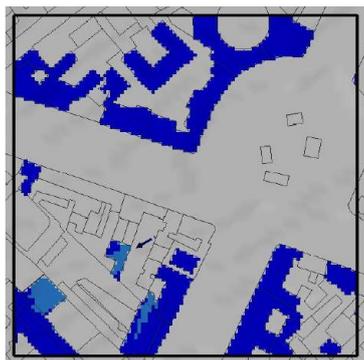
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



## Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : Pas de modification visible.



Etat projeté : Pas de modification visible.

Etat projeté : Pas de modification visible.



*SANS CHANGEMENT VISUEL*

## Vue des Azimuts

AZ 0° :



AZ 120° :



AZ 240° :

